



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Vie publique  
Au cœur du débat public

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# Vieillissement de la population : un défi pour les finances publiques

Publié le 6 décembre 2025

Temps de lecture 3 minutes

Par : La Rédaction

Vieillissement de la population, baisse de la fécondité... Quel pourrait être l'impact de l'évolution démographique sur les finances publiques ? Un rapport de la Cour des comptes préconise de mieux anticiper les effets des transformations démographiques en cours sur la programmation budgétaire.

"Les transformations démographiques en cours ont déjà et auront de plus en plus des effets profonds sur les finances publiques." Toutefois, les pouvoirs publics anticipent peu les conséquences budgétaires à venir. C'est le constat d'un rapport de la Cour des comptes publié le 2 décembre 2025.

La Cour identifie trois conséquences du basculement démographique :

- l'impact sur la croissance économique ;
- l'érosion des recettes publiques ;
- et la déformation de la structure des dépenses publiques.

## Un basculement démographique

La Cour des comptes reprend les prévisions démographiques de l'Institut national de la statistique et des études démographiques (Insee), "la part de la population en âge de travailler (20-64 ans) dans la population totale devrait diminuer de 55,3% en 2023 à 50% en 2070, conséquence du vieillissement et de la baisse, au moins conjoncturelle, de la fécondité."

Cette évolution entraîne des conséquences sur la croissance économique (baisse du taux d'emploi et de la productivité, épargne positive des personnes âgées...). Le basculement démographique conduit également à une "érosion" des dépenses fiscales et sociales en raison de :

- la baisse du nombre d'actifs qui entraîne une diminution des recettes publiques ;

- l'évolution de la pyramide des âges : le vieillissement de la population crée "un déséquilibre croissant entre contributeurs et bénéficiaires du système de prélèvements" (les jeunes et les plus âgés contribuent différemment aux finances publiques).

Le rapport pointe "une déformation de la structure des dépenses publiques", en particulier sur les retraites, l'assurance-maladie et la perte d'autonomie. Le vieillissement s'accompagne d'une augmentation des dépenses de santé et de dépendance alors que la baisse de la natalité diminue les dépenses liées à l'éducation et à la famille.

## **Mieux anticiper les conséquences budgétaires des tendances démographiques**

þy "L'ampleur des transformations à l'œuvre appelle une prise en compte systématique et plus marquée des transformations démographiques dans la gouvernance budgétaire", estime la Cour des comptes.

Pourtant, les enjeux démographiques sont quasi-absents des documents de programmation budgétaire.

Si l'évolution des dépenses de retraites sont connues, ce n'est pas le cas de celles concernant la santé. "Le financement de la perte d'autonomie des générations nombreuses nées après-guerre, dont les effets se manifesteront dès la seconde moitié des années 2020, constitue l'enjeu le plus incertain", souligne le rapport.

La Cour appelle les pouvoirs publics à mieux anticiper les effets des changements démographiques en :

- faisant de la démographie "un élément systématique de la programmation budgétaire et financière pluriannuelle" ;
- investissant dans la statistique publique, la recherche économique et la prospective ;
- faisant évoluer la vision collective des âges de la vie (reconnaître la période 60-70 ans comme un temps d'activité et de contribution économique pour ceux qui le peuvent).

L'inaction, prévient la Cour, "ne ferait que reporter et amplifier les ajustements þy nécessaires, au risque de les rendre plus urgents et plus difficiles à m